Ville de Brignoles (83 170) Direction de la Commande Publique

Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.)

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

<u>Identification de l'organisme qui passe le marché</u> : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique –Hôtel de Ville– 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr; Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : https://www.marches-securises.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Objet du marché: Réfection du chemin de la Tour et de l'Impasse des Muriers

<u>Mode de passation</u>: Marché à procédure adaptée à passer en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique..

<u>Caractéristiques du marché</u>: Des travaux de construction d'un groupe scolaire communal sont prévus par la ville, simultanément à la réalisation d'un groupe d'habitations privé. Ces projets, cumulés à la vétusté des chaussées et réseaux existants, nécessitent un aménagement global de réfection de la voie dénommée La Tour et de l'impasse des muriers. Les travaux comportent différents ouvrages nécessaires à la réalisation des réseaux divers, d'infrastructures, de réfection des revêtements de surfaces de la voie, des trottoirs et d'une aire de jeux. Il est prévu une tranche ferme pour la réfection de la voie La Tour à partir du carrefour de l'avenue des berges du carami / voie la Tour (longeant la copropriété « l'oiseau bleu ») jusqu'au rond-point coupé par la voie ferrée côté ouest en passant par le rond-point Gigeri. La tranche ferme prévoit également la réfection de la voie des Muriers, perpendiculaire à la voie la Tour.

La tranche optionnelle quant à elle, comprendra des travaux à partir du rond-point Gigeri jusqu'au collège Jean Moulin. L'ensemble de ces travaux s'intègre dans une première phase dont les travaux débuteront fin 2022 / début 2023.

Une seconde phase devrait être réalisée en 2024/2025 et comprendre la voie dite de Gigeri et le chemin dénommé de Bonavaou.

Code NUTS: FRL05

Classification CPV: 45233140-2- Travaux routiers.

<u>Critères d'attribution</u>: <u>:</u> Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur technique : 60 % - Prix : 40 %.

Nombre total d'offres électroniques reçues : 4

<u>Titulaire</u>: Le marché a été attribué au groupement EIFFAGE-MINETTO dont le mandataire est la société EIFFAGE située à Brignoles – ZI des Consacs pour un montant de :

- Tranche Ferme 2 257 396.71 € H.T. soit 2 708 876.05 € T.T.C.
- Tranche Optionnelle : 341 925.90 € HT soit 410 311.08 € T.T.C.

<u>Date d'attribution</u>: le 22/09/2022 <u>Date de notification</u>: 10/10/2022 <u>Numéro du marché</u>: 33 / 2022

<u>Instance chargée des procédures de rec</u>ours :

Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél.: 04.94.42.79.30 – Fax: 04.94.42.79.89 - Email: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : le 17 novembre 2022